

30^c.

Journal du Lot



ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
| LOT et Départements limitrophes | 18 fr. 50 | 28 fr. | 45 fr. |
| Autres départements | 20 fr. | 30 fr. | 48 fr. |

TÉLÉPHONE 81 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 2 fr. 25 |
| RECLAMES 3 ^e page | 3 fr. 50 |
| » 2 ^e page | 6 fr. |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

RAPPEL au SILENCE

Pas de réhabilitation, pas d'amnistie pour ce qui nous a fait tant de mal, et qui ne doit pas recommencer ! C'est la lecture d'un ou deux articles sur le socialisme d'avant-guerre qui me fait ainsi parler !

Le socialisme-marxiste n'existe plus nulle part en tant qu'être organisé, ayant une tête et des membres constitués en corps vivant. Pour tout esprit capable de réfléchir et de raisonner, l'absurdité malfaisante de la doctrine collectiviste éclatait comme une évidence sans qu'elle eût besoin d'être démontrée par les événements. Pour les autres, pour ceux qui attendaient la confirmation ou le démenti des faits avant de se faire une opinion, le mensonge du marxisme est désormais établi par l'expérience. Il a échoué de toutes parts et de toutes manières, aussi bien en théorie qu'en pratique : soit par son impuissance à créer des possibilités d'action internationale, ce qui était pourtant sa première et principale prétention ; soit par son incapacité à se réaliser lui-même dans le pays où il détenait pourtant la totalité du pouvoir.

Si certaines organisations politiques et électorales survivaient en quelques pays à sa complète faillite, elles ne pouvaient plus faire illusion. Elles s'épuisaient en verbalisme sonore et s'acharnaient, non pas à édifier quelque chose de neuf, mais à détruire seulement ce qui existait déjà ! Sans plus ! C'est à quoi elles avaient si bien réussi chez nous !

Elles-mêmes sont désormais sans vie et sans voix. Mais on entend ceci et là des individus isolés qui ne se contentent pas de pleurer sur les ruines de leurs temples détruits. Ils font de timides tentatives de justification contre lesquelles il importe de réagir vigoureusement !

Le mal de la France vient en grande partie de les avoir trop écoutés. D'innombrables dégâts et d'innombrables misères dont notre pays porte la marque dans sa chair sont dus à ce que trop de Français les ont suivis. La propagande du socialisme-marxiste pouvait être tenue avant la guerre comme une simple chimère ; elle ne saurait être considérée désormais comme une imposture. Et les maux qu'elle nous a valus nous permettent d'ajouter qu'il serait presque aussi criminel de la laisser faire que de la faire soi-même !

Or, il existe un journal qui, de temps à autre, avec les précautions qu'il faut, publie des articles où l'on ne plaide pas seulement non-coupable pour le socialisme-marxiste, mais où l'on s'efforce d'insinuer que peut-être le socialisme-marxiste, à y bien regarder et à y bien regarder, si l'on sait bien comprendre les choses, n'est pas tellement trompé !! Eh ! oui, si l'on oublie un moment que tout est arrivé à l'opposé de ce qu'il avait dit, alors, on pourrait admettre qu'il y a quelque vérité dans son mensonge.

Mais celui-ci n'a pas été dénoncé que par nous. Il doit suffire de rappeler la répudiation du socialisme par de considérables personnalités du parti. Et que notamment dans le même journal où nous lisons ces plaidoyers insinuants, il y a quelques mois, M. Charles Spinasse, qui était une autorité reconnue, écrivait un article dont nous voudrions citer seulement le passage suivant qui nous tombe à propos sous les yeux :

« Tous les Français ont aujourd'hui le sentiment d'être enfin sortis d'un chaos moral et social où ne prospéraient que la négation et l'égoïsme. Ils aspirent à l'unité, et, rassemblés autour du Maréchal Pétain, attendent des chefs que celui-ci choisira l'élaboration d'un ordre social neuf fondé sur la prééminence indiscutée de l'intérêt général, sur la conservation et l'existence de l'élite, sur la hiérarchie qui prévient la confusion et maintient la discipline ; d'un ordre français qui saura nouer et étendre graduellement ses liens avec la nouvelle Europe sans perdre les caractères particuliers qu'une longue histoire nationale doit lui imprimer... »

« Chaos moral et social », c'est ainsi que M. Charles Spinasse, ministre de Léon Blum, qualifie la maladie infectieuse que le socialisme-marxiste avait communiquée à la France et dont elle a failli mourir. On n'a jamais la répudiation plus complète et plus décisive d'une erreur si longtemps et si passionnément pratiquée.

Dans cette phrase que nous venons de citer, il y a la condamnation radicale des principes sur lesquels était fondée l'abominable doctrine marxiste. Toutes les erreurs y sont abjurées : la lutte des classes, forme permanente de la guerre civile, qui, par la dissociation intérieure de notre pays, le livrait à l'invasion étrangère ; l'internationalisme, d'autant plus dangereux pour nous qu'il n'était pratiqué dans aucun autre pays et que partout ailleurs, même en Russie, on pratiquait le nationalisme le plus exclusif ; l'égalisation sociale, heureusement impossible, car elle condamnerait l'humanité à une immobile stagnation dans la misère et la stupidité.

Un peu plus loin, dans le même article, M. Charles Spinasse se félicitait que la France fût, enfin, libérée « d'un régime où ses forces vitales s'étaient épuisées dans la lutte des partis et dans la lutte des classes ».

Après cela, comment tous ceux qui ont participé à ces erreurs funestes ne sont-ils pas les premiers à ressentir le besoin du silence et de l'oubli ?

Emile LAPORTE.

LA VIE A LA CAMPAGNE

Il est dit, dans la loi qui accorde une retraite aux vieux travailleurs, que des facilités seront accordées à ceux qui quitteront une ville d'au moins 50.000 habitants pour aller se fixer dans une commune rurale.

On comprend la pensée des législateurs : ils veulent user de tous les moyens pour repeupler la campagne française, pour redonner vie et activité à des milliers de villages et de bourgs qui ont été dépeuplés par l'exode vers les villes.

Beaucoup d'hommes et même de femmes préfèrent renoncer à certains avantages de la retraite pour rester à la ville où ils auront vécu et contracté de tenaces habitudes ; mais de nombreux autres choisissent de partir. La vie dans les villages, dans les hameaux est plus facile, plus douce, le repos y est davantage assuré. Pour peu qu'un supplément d'argent les y encourage, les retraités retourneront au « bercail de leur enfance », car la plupart des citadins sont des ruraux transplantés.

On objectera que le repeuplement des campagnes ne se fera pas au moyen des vieillards. C'est exact. Mais si les villages et les terres abandonnées ont besoin de « jeunes », ils ne se trouvent pas mal d'avoir des « vieux ». Il se peut que les vieux attirent et retiennent les jeunes. Les vieux, d'autre part, rendront aux paysans des services. A 60 ans on n'est pas un débris. Il y a dans les bourgades des forgerons, des charbons, des bourreliers, des boulangers de soixante ans et plus qui font encore fort bien leur besogne.

En supposant que les retraités venus de la ville ne soient pas en si bonne forme, le bon air et le calme les remettent en condition.

Il s'agit, d'ailleurs, de décongestionner les villes, qu'une industrie trop exigeante et des lois pas toujours raisonnables avaient hypertrophiées. La subsistance des citadins, qui sera longtemps encore malaisée, s'en trouvera largement facilitée. PAN.

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

L'armée aérienne allemande a poursuivi sa lutte contre la navigation britannique. Sur la côte sud-ouest du Pays de Galles, trois avions de combat ont attaqué un convoi fortement protégé. Ils ont coulé trois cargos jaugeant au total 15.000 tonnes. Quatre autres bateaux de ce convoi, ainsi qu'un cinquième attaqué dans les mêmes parages, ont été endommagés par des bombes qui les ont atteints directement.

Au sujet de certaines libérations

Contrairement à certains bruits qui ont couru, il y a lieu de préciser que les libérations récemment décidées de Vincent Auriol, Grumbach, Montel et Dormoy concernaient uniquement des internés administratifs de Vals-les-Bains, c'est-à-dire des personnes placées sous le régime de la liberté surveillée par les services du ministère de l'Intérieur.

Aucun des inculpés devant la Cour de Riom qui se trouvent sous mandat de dépôt et relevé du ministère de la justice n'a été libéré.

La Tunisie enverra du blé et de l'huile

L'amiral Esteva, de retour de son voyage de Vichy, s'est entretenu avec les journalistes tunisiens de la situation économique et des difficultés de ravitaillement de la métropole.

« Au cours d'entretiens avec M. Achard, a-t-il dit, je lui ai promis d'envoyer notamment du blé et de l'huile ». L'amiral a ensuite exprimé avec force sa confiance dans les destinées de la France et son Empire, unis derrière le Maréchal.

Au cours de leur réunion, les journalistes français et tunisiens ont voté, par acclamation, une motion où ils adressent au Maréchal Pétain l'expression de leur patriotique reconnaissance et de leur dévouement total.

Un nouveau carburant

M. Georges Claude a présenté à l'Académie des sciences une voiture équipée avec un nouveau carburant : l'acétylène. Ses travaux, en vue d'améliorer l'emploi de l'alcool comme carburant en y dissolvant sous pression une certaine quantité d'acétylène, ont abouti à la fabrication de ce nouveau succédané.

Le liquide obtenu actionne les moteurs sans occasionner de difficultés pour le départ. Une voiture ainsi équipée est capable de faire 500 kilomètres sans recharge. Les calories fournies par ce nouveau carburant sont produites à concurrence de 60 0/0 par l'ammoniaque et de 40 0/0 par l'acétylène.

La récolte des oranges en Espagne

Le total de la récolte des oranges de cette année est de 700.000 tonnes contre 550.000 en 1940. Ce résultat est particulièrement satisfaisant après les mauvais temps qui a régné cet hiver et le froid qui a gelé 40 0/0 des oranges. La région de Valence a produit à elle seule 55 0/0 du chiffre total, Castellon, 30 0/0, et Murcie, 15 0/0.

L'Espagne a conservé le tiers de sa récolte pour sa propre consommation.

Nos Echos

La « Red Cross ».

On sait que nous avons le plaisir et le bonheur d'avoir à Cahors un représentant officiel de la Croix-Rouge (Red-Cross) américaine chargée de veiller à la répartition des produits provenant de la cargaison du Cold Harbor, destinés surtout aux enfants de 0 à 14 ans.

A ce sujet, disons que le représentant à Vichy d'une grande agence de presse des Etats-Unis a suivi à la piste une caisse de boîtes de lait condensé arrivé à Marseille sur ce navire. Il y a vu des écumeurs recevoir un verre de lait, des mères le recueillir dans des bouteilles pour nourrir leurs bébés. Chaque boîte est enregistrée au sortir de la caisse, ouverte et consommée sur place, afin que la Croix-Rouge puisse garantir que la cargaison tout entière a atteint son point de destination en zone libre. Cette garantie assure la venue d'autres navires et il n'y a pas de recevoir un par quinze des millions d'enfants seront sauvés des conséquences de la sous-alimentation.

Ce sont deux jeunes Américains qui surveillent, pour le compte de la Croix-Rouge, la distribution des divers produits par les associations charitables françaises. Ils vont dans les hôpitaux, les écoles, les asiles, les préventoria, les dispensaires, où ils pointent et vérifient non seulement la distribution du lait, mais celle des lainages, des vitamines, de la levure et des différents produits médicaux qui constituent la cargaison du Cold Harbor. Le journaliste américain a accompagné et a constaté la minutie et la conscience de leur travail.

A la fin de ce mois, toute la cargaison du Cold Harbor aura été distribuée.

En Yougoslavie

Le général d'armée Simovitch, ayant entamé des pourparlers avec diverses personnalités politiques, a formé un nouveau gouvernement dont font partie, dit-on, les chefs et les représentants de tous les partis.

Toutes les couches de la population yougoslave y sont également représentées.

La constitution de ce nouveau gouvernement a été précédée d'un manifeste radiodiffusé du roi Pierre. Ce dernier a déclaré qu'il avait pris le pouvoir et avait chargé le général Simovitch de former un gouvernement.

Protestations en Roumanie

Au cours d'une réception donnée à la presse étrangère, le général Antonesco, chef de l'Etat, a protesté contre la situation faite aux Roumains en Transylvanie par les Hongrois. Des milliers d'hommes ont été expulsés de leurs demeures, a déclaré le général Antonesco.

Une explosion de colère en Roumanie doit être évitée et ne peut l'être que par un juste traitement de la population roumaine de la part des Hongrois.

Aux Etats-Unis

Sous l'influence de la guerre européenne, la construction des navires marchands se développe très rapidement aux Etats-Unis. Elle atteindra bientôt le niveau maximum qu'elle connaît pendant la guerre de 1914. C'est surtout à la suite des achats massifs par la Grande-Bretagne de vieux cargos américains pour combler en partie les pertes causées par les torpillages allemands, que les chantiers de constructions navales américains ont commencé à retrouver une grande activité.

D'autre part, on affirme que dans le courant de 1943, la production aéronautique américaine atteindra 80.000 avions de chasse ou de bombardement.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce qu'un décret interviendra prochainement qui soumettra au rationnement la viande de cheval et la triperie.

— On annonce la mort de M. Claude Liochon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Livre.

— Au tirage de la Ville de Paris 1929, le numéro 629.864 gagne un million ; le numéro 1.250.064 gagne 500.000 francs ; les numéros 563.464 et 976.464 gagnent chacun 200.000 francs ; les numéros 520.564 et 2.289.764 gagnent chacun 100.000 francs.

LES SECRETAIRES DE MAIRIE

A l'examen d'aptitude aux fonctions de secrétaire de mairie (session des 27 et 28 mars 1941), ont été définitivement reçus et classés par ordre de mérite :

MM. Vaguey Armand, Forestié Girard, Pech Joseph, Lagarrigue Charles, Girard Marcel, Foisie Gabriel, de Lonjon Jules, Couaillès Julien, Faumès André, Delsouc Jean, Soulié Paul, Tournier Arthur, Laplatze Henri, Nassogh Firmin, Surehamp Louis, Lorgery Pierre, Pechberty Maurice, Soussirat Raoul, Bés Louis, Courdresses Edmond, Taurisson Henri, Cahaynes Raymond, Dellard Pierre, Denigé Jean, Angelergues Elie, Massabit Henri, Cardin André, Delmas Yves, Lagarrigue Pierre, Poilleux Robert, Ouvrière Yves, Meyssen Edmond, Noyes Ferdinand.

PRIX DES LÉGUMES SECS

M. le Préfet vient de prendre un arrêté fixant ainsi qu'il suit les prix maximum des légumes secs. Prix au kilogramme :

Légumes de provenance métropolitaine. — Haricots gros plats, cocos blancs, lingots des Landes et similaires, 12 fr. 10. Légumes secs d'importation. — Pois chiches moyens, 8 fr. 25 ; pois chiches gros, 9 fr. 20.

Fèves et féverolles, décortiquées, toutes provenances, 9 fr. 80. Semoule de fèves, 9 fr. 80.

Autorisation des opérations immobilières

Par arrêté de M. le Préfet du Lot en date du 1^{er} avril 1941, MM. les Sous-Préfets de Figeac et de Gourdon sont délégués dans les pouvoirs d'accorder les autorisations pour opérations immobilières dans le ressort de leur arrondissement.

En conséquence, toutes les demandes d'autorisation des opérations immobilières concernant l'arrondissement de Gourdon et de Figeac devront être adressées respectivement aux Sous-Préfets de Figeac et de Gourdon.

Maires révoqués

Sont révoqués de leurs fonctions : M. Laforgue, maire de Saint-Martin-de-Villedor (Lot-et-Garonne) et M. Gilard, adjoint au maire de Morcenx (Landes).

Voleur de volailles condamné

Depuis quelque temps, des vols de volailles, de lapins et d'objets agricoles étaient commis dans la région de Duravel.

A la suite de plaintes portées par les victimes de ces vols, une enquête ouverte par le gendarmier de Puy-Evêque a abouti à l'arrestation du coupable. C'est un nommé Péreira Guimarães, 27 ans, de nationalité portugaise, ouvrier agricole à Duravel.

Conduit à Cahors, il a comparu devant le tribunal des flagrants délits et a été condamné à trois mois de prison.

Chronique du Lot

VERS UNE LEGISLATION DU TRAVAIL DES JEUNES

La J.O.C. mène depuis le 15 mars une intense campagne pour un statut légal du jeune travailleur. Celle-ci rencontre chez tous les jeunes ouvriers un très vif succès.

Dans tous les quartiers populaires, des meetings sont organisés pour alerter la jeunesse ouvrière sur la nécessité d'un Code du Travail des jeunes que la J.O.C. a élaboré.

Au 23 mars on estime à environ 100.000 le nombre de travailleurs qui ont assisté à ces manifestations.

Notons d'ailleurs que, parallèlement, la J.O.C. demande à chaque jeune ouvrier d'accomplir un effort pour une vie plus fraternelle spécialement sur les points suivants : fierté au travail, éloignement dans la famille, respect aux jeunes ouvrières, collaboration au progrès du pays.

CARTES DE PRODUCTEURS

En application du règlement n° 3 du Bureau national de la viande, sur l'attribution de la carte professionnelle, les intéressés sont invités à déposer leur demande de carte au Groupement d'Achat et de Répartition des viandes du département du lieu de leur exploitation. Toutes indications utiles leur seront données par cet organisme.

Doivent être munies de la carte de producteur toutes les personnes se livrant à l'élevage ou à l'engraissement des animaux de boucherie et de charcuterie vendant elles-mêmes leur bétail sur les grands marchés de consommation dont la liste sera communiquée ultérieurement. Doivent être munies de la carte professionnelle tous les commerçants et industriels intervenant entre la production et la consommation dans le commerce, l'achat, la vente, la commission, la transformation, la répartition, la collecte et le transport des animaux de boucherie et de charcuterie, de leur viande et des issues au premier stade qui en proviennent.

Il est rappelé qu'à partir du 1^{er} avril aucune transaction ne pourra être effectuée par les commerçants et industriels susvisés sur les foires et marchés des lieux de production, les marchés de gros et de demi-gros, dans les abattoirs et au détail, s'ils ne sont pas en possession de la carte professionnelle ou de l'accusé de réception tenant lieu de carte provisoire.

LES SECRETAIRES DE MAIRIE

A l'examen d'aptitude aux fonctions de secrétaire de mairie (session des 27 et 28 mars 1941), ont été définitivement reçus et classés par ordre de mérite :

MM. Vaguey Armand, Forestié Girard, Pech Joseph, Lagarrigue Charles, Girard Marcel, Foisie Gabriel, de Lonjon Jules, Couaillès Julien, Faumès André, Delsouc Jean, Soulié Paul, Tournier Arthur, Laplatze Henri, Nassogh Firmin, Surehamp Louis, Lorgery Pierre, Pechberty Maurice, Soussirat Raoul, Bés Louis, Courdresses Edmond, Taurisson Henri, Cahaynes Raymond, Dellard Pierre, Denigé Jean, Angelergues Elie, Massabit Henri, Cardin André, Delmas Yves, Lagarrigue Pierre, Poilleux Robert, Ouvrière Yves, Meyssen Edmond, Noyes Ferdinand.

PRIX DES LÉGUMES SECS

M. le Préfet vient de prendre un arrêté fixant ainsi qu'il suit les prix maximum des légumes secs. Prix au kilogramme :

Légumes de provenance métropolitaine. — Haricots gros plats, cocos blancs, lingots des Landes et similaires, 12 fr. 10. Légumes secs d'importation. — Pois chiches moyens, 8 fr. 25 ; pois chiches gros, 9 fr. 20.

Fèves et féverolles, décortiquées, toutes provenances, 9 fr. 80. Semoule de fèves, 9 fr. 80.

Autorisation des opérations immobilières

Par arrêté de M. le Préfet du Lot en date du 1^{er} avril 1941, MM. les Sous-Préfets de Figeac et de Gourdon sont délégués dans les pouvoirs d'accorder les autorisations pour opérations immobilières dans le ressort de leur arrondissement.

En conséquence, toutes les demandes d'autorisation des opérations immobilières concernant l'arrondissement de Gourdon et de Figeac devront être adressées respectivement aux Sous-Préfets de Figeac et de Gourdon.

Maires révoqués

Sont révoqués de leurs fonctions : M. Laforgue, maire de Saint-Martin-de-Villedor (Lot-et-Garonne) et M. Gilard, adjoint au maire de Morcenx (Landes).

Voleur de volailles condamné

Depuis quelque temps, des vols de volailles, de lapins et d'objets agricoles étaient commis dans la région de Duravel.

A la suite de plaintes portées par les victimes de ces vols, une enquête ouverte par le gendarmier de Puy-Evêque a abouti à l'arrestation du coupable. C'est un nommé Péreira Guimarães, 27 ans, de nationalité portugaise, ouvrier agricole à Duravel.

Conduit à Cahors, il a comparu devant le tribunal des flagrants délits et a été condamné à trois mois de prison.

LEGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS

Recensement et mise en culture des terres appartenant aux prisonniers

La mission de confiance imposée par le Maréchal à la Légion, et les multiples tâches civiques et politiques qu'elle doit désormais accomplir, ne font pas oublier cependant aux combattants leur devoir d'aide à l'égard de leurs camarades prisonniers.

L'entraide légionnaire a déjà créé d'innombrables œuvres florissantes telles que l'Œuvre du Collis au Prisonnier, l'Aide aux Familles de Prisonniers, etc.

La Légion organise aujourd'hui le recensement et la mise en culture des terres appartenant aux familles de prisonniers. Cette nouvelle initiative dépasse par son importance et par les bienfaits immédiats qui vont en résulter toutes ses réalisations sociales antérieures.

L'internement d'une grande partie de la main-d'œuvre rurale dans les camps de prisonniers a eu pour résultat de laisser en jachère des terres pourtant indispensables, tant à l'existence des familles de prisonniers qu'au ravitaillement national lui-même.

Les femmes, les sœurs, les enfants des prisonniers ont fait, certes, tout ce qu'ils pouvaient pour remplacer les absents ; mais les gros travaux ont été ou seront au-dessus de leurs forces.

Il s'agit de calmer les appréhensions et les soucis bien légitimes de nos agriculteurs condamnés à l'inaction dans les camps d'Allemagne, alors que des travaux urgents les appellent chez eux.

Il s'agit de travailler, enfin, pour que l'hiver prochain les femmes et les enfants de France n'aient pas à souffrir de la faim.

Les Légionnaires ont décidé de s'entendre et de s'organiser pour maintenir en bon état de rapport les terres de leurs camarades captifs, et à plus forte raison celles de leurs camarades morts pour la France.

VEZDEZ TOUT DE SUITE VOS POMMES DE TERRE !

En vue d'inciter les producteurs à livrer à la consommation immédiatement leurs disponibilités en pommes de terre et légumes secs, le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement a décidé que les prix à la production de ces denrées subiraient une diminution à compter du 1^{er} avril prochain.

C'est ainsi qu'à partir de cette date les prix à la production des pommes de terre seront abaissés de 5 francs par quintal. Pour les légumes secs cette réduction sera de 150 francs par quintal pour les haricots et lentilles, de 100 francs pour les pois et 50 francs pour les fèves et féverolles.

Les modifications de prix à la production n'entraîneront aucune modification des prix de gros et de détail.

En cas d'impossibilité de livraison avant le 1^{er} avril 1941, les producteurs de légumes secs, le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement a décidé qu'un contrat de vente, devant décaisser aux répartiteurs départementaux, au plus tard le 5 avril 1941, les quantités vendues et non encore livrées.

Ces déclarations contiendront : le nom et l'adresse du ramasseur, expéditeur, acheteur, le tonnage acheté et restant à livrer au 1^{er} avril 1941.

Les Bureaux nationaux de répartition ont la faculté de donner des ordres de vente qui sont obligatoires pour le producteur. En cas de refus, la réduction du prix à la charge du cultivateur pourra aller jusqu'à 25 francs par quintal pour les pommes de terre et jusqu'à 150 francs par quintal pour les légumes secs.

LES FEMMES MARIÉES DANS LES ADMINISTRATIONS

M. le Préfet vient de prendre un arrêté d'après lequel, dans les administrations d'Etat, de départements ou des communes pourront être maintenues dans leur emploi : a) les femmes de mobilisés disparus ou prisonniers ; b) les femmes de soldats démobilisés qui n'ont pas retrouvé leur emploi à leur démobilisation.

En outre, des dérogations pourront être accordées aux femmes dont le mari n'est pas en mesure de subvenir aux besoins du ménage et aussi aux mères de trois enfants.

LA DELEGATION SPECIALE DE LARROQUE-DES-ARCS

Une délégation spéciale a été instituée dans la commune de Larroque-des-Arcs et ainsi composée : Président : M. Michel ; membres : MM. Carrayol et Adrien Célaré.

Syndicat de l'Hôtellerie du Lot

Les Hôtels, Restaurateurs et Limonadiers du Lot peuvent présenter les bons d'attribution de savon des mois de janvier et février à leurs fournisseurs habituels, qui recevront cette marchandise des grossistes-répertoireurs de leur arrondissement, contre remise des bons distribués par le Syndicat.

Conseils municipaux dissous

L'« Officiel » publie un arrêté aux termes desquels sont dissous les conseils municipaux de : Burelles, Craonne et Lavaqueresse (Aisne) ; Montézieu (Aveyron) ; Alleins (Bouches-du-Rhône) ; Corpeau (Côte-d'Or) ; Tourne (Gironde) ; Chouze-sur-Loire (Indre-et-Loire) ; Gurne (Jura) ; Villettes (Haute-Loire) ; Cerdon (Loiret) ; Laparade (Lot-et-Garonne) ; Neux et Thil (Marne) ; Réchicourt (Meuse) ; Péroy-les-Gombries (Oise) ; Corssay et Larroque-des-Albères (Pyrenées-Orientales) ; Coignères (Seine-et-Oise) ; Crécy-en-Ponthieu (Somme) ; Fleury et La Villette (Yonne).

CAHORS

APRES LE VERDICT DU 25 MARS

La Cour d'assises du Lot a condamné à la peine de mort l'assassin Cocuse. C'est la 5^e condamnation capitale qui est prononcée par le jury du Lot depuis 1876.

Mais sur les cinq condamnés, il y eut deux exécutés, mais un seul fut exécuté dans le Lot. Ce fut une femme nommée Sophie Gautié, habitant Le Bourg, canton de Lacapelle-Marival, qui avait tué six enfants en leur enfonçant des aiguilles à tricoter dans le corps. C'était en 1876. A cette époque, les exécutions capitales avaient lieu dans la commune même où le crime avait été commis.

Ce fut donc dans la commune du Bourg que les bois de justice furent dressés.

La veille de l'exécution, vers 2 heures, une voiture arriva devant la prison de Cahors. Peu après, la porte de la prison s'ouvrit et Sophie Gautié apparut, escortée de gendarmes, monta dans la voiture, où, à côté d'elle, prirent place l'aumônier de la prison et deux gendarmes, un autre gendarme monta sur le siège, à côté du postillon.

Le lendemain matin, au lever du jour, la voiture arrivait au Bourg et peu après Sophie Gautié était exécutée.

Le second condamné à mort, en 1879, était un nommé Taurisson, coupable d'avoir assassiné un habitant du village de St-Henri, près Cahors. On peut, du reste, voir dans ce village une pierre funéraire qui rappelle ce triste souvenir.

Taurisson fut bien condamné à mort par le jury du Lot, mais comme il était également accusé d'assassinat commis dans la Corrèze, il fut transféré à Tulle, traduit en Cour d'assises, et condamné à mort. Et c'est à Tulle qu'il fut exécuté.

Mais aujourd'hui, au cas même où le recours en grâce de Cocuse serait rejeté, son exécution n'aurait pas lieu à Cahors, mais au chef-lieu de la Cour d'appel, à Agen. Et, pensons-nous, nul ne regrettera de ne pouvoir assister à spectacle pareil!!!

L. B.

CRUUX-ROUGE

La Croix-Rouge française fera célébrer, en la Cathédrale de Cahors, le dimanche 30 mars, à 11 heures, sous la présidence de Mgr Blanc, vicaire capitulaire, une messe à l'intention des prisonniers de guerre. L'allocution sera prononcée par le R.-P. Bessières.

La quête aura lieu au profit des familles malheureuses secourues par la Conférence de St-Vincent-de-Paul. — *Le Comité.*

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

La Société des études du Lot tiendra sa prochaine séance le lundi 31 mars, à 17 heures, dans son local habituel (ancien Palais épiscopal).

MM. les membres de la Société sont priés d'y assister. — *Le Bureau.*

Hymnée

Samedi matin a été célébré à Cahors le mariage de Mlle Pierrette Ludo-Rollés, fille des sympathiques dépositaires de journaux, avec M. Marcel Dajeau, inspecteur de la Sûreté à Marseille. De nombreux parents et amis ont salué le cortège nuptial et ont vivement félicité les jeunes époux auxquels nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Louise-Marie Frey, décédée à Périgueux, à l'âge de 59 ans. L'inhumation a eu lieu, mardi, en présence d'une nombreuse assistance, à Cahors.

Nous prions tous les parents de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Trouvailles

Il a été trouvé : une paire de lunettes par M. Larvive ; une chaîne avec une médaille de Lourdes par M. Mouillon ; une montre d'homme à remonter en argent (aux initiales E.S.) par M. Vaysse Jean ; un stylo couleur bois plume par M. Biancolet.

EDEN

Samedi 29, dimanche 30 mars, en soirée à 20 heures 30. Dimanche, matinée à 15 h.

Une comédie inénarrable

MAR TANTE DICTATEUR

avec Marguerite Moreno, Armand Bernard, Aimos, Charpin, Christian Gérard, Pierre Lemontier, Sinoël, Yanilou, Mihalesco et Pauline Carton.

En complément : *La bosse des affaires*, comédie. — *Pirouillou*, attraction chantée. — *La bale d'Aloung*, documentaire.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 21 au 28 mars 1941

Naissances

Martin Janine, rue Wilson.
Lavergne Henri, rue Wilson.
Enjaux Marc, place du Palais.
Grioles Mariano, rue Wilson.
Forniois Christophe, rue Wilson.
Lagué Bernard, 58, rue Nationale.
Goubleau Francine, rue Wilson.

Publications de mariages

Salimbeni Henri, imprimeur, et Gauthier Paule, couturière, à Cahors.
Darnault Robert, lieutenant d'inf. coloniale à Toulouse, et Feydol Yvette, artiste-peintre, à Cahors.

Décès

Pouzet Françoise, Vve Laporte, s. p., 83 ans, place Rousseau.
Bacou Frédéric, receveur des C.I. en retraite, 65 ans, 5, av. Jean-Jaures.
Rouch Elise, Vve Irague, s. p., 72 ans, 12, Justin St-Urcisse.
Rigal Justine, doucheur, 70 ans, 6, allées Fénelon.
Lagarigue Louis, cultivateur, 40 ans, rue Wilson.

Dans les Préfectures

Notre compatriote, M. Bernard Molaz, docteur en droit, est nommé chef de cabinet de la préfecture d'Indre-et-Loire. Nos félicitations à M. Molaz dont la famille habite Gramat.

Poissons de mer

Nous rappelons que tout commerçant faisant le commerce de poisson de mer ou d'eau douce, ainsi que tous coquillages et produits de la mer (frais ou salés) doit être possesseur de la carte professionnelle s'il désire continuer son commerce.

A cet effet, les intéressés doivent faire une demande de formulaire à M. Henri Lefebvre, délégué régional du Bureau national du poisson, 116, bd de la Liberté, à Agen (Lot-et-Garonne), en y joignant la somme de 5 fr. pour frais d'envoi.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 30 mars et le lundi 31 mars, jusqu'à midi, par la pharmacie GAYET.

14 artistes réputés parmi lesquels Félix OUDART et Yolande LAFFON avec ARNAUDY interpréteront

TOPAZE

le 7 avril en soirée à 20 h. 30

AU PALAIS DES FÊTES

Ce sont les Tournées Rusmi qui présentent le « Cycle Pagnol »

Les Sports

LE RUGBY A CAHORS

Il faut revenir sur cette fameuse Coupe du Périgord-Agenais où le Stade, ayant gagné tous ses matches, se voit frustré en poule finale en application d'un règlement stupide de la Coupe.

Nous ne voulons certes rien contester du mérite de la belle équipe de Souillac, mais le Comité du Périgord-Agenais devrait tenir compte, pour la saison prochaine, des enseignements de cette rencontre. Nous aurions bien quelques remarques à formuler au sujet de l'arbitrage, mais soyons sportifs et passons !

Mais il nous faut de constater que la partie fut un plat de comédie ! Souillac comme Cahors, tout en recherchant le résultat, n'eurent qu'un souci : pratiquer un rugby des plus clairs et des plus plaisants où le jeu ouvert fut à l'honneur. Le plus bel exploit fut accompli par l'ailier Cadurcien Chappou, qui sur une attaque des Souillagais dans les vingt mètres locaux, intercepta une passe des deux centres souillagais et, après un sprint magnifique de 70 mètres, débordant l'arrière, marqua un essai entre les poteaux. Durant cet exploit le public applaudit à tout rompre.

Par son jeu vigoureux et prenant, Chappou peut se flatter d'avoir obtenu dimanche un beau succès.

Nous adressons aussi des félicitations chaleureuses à Pierre Heilhes qui, malgré une blessure à la jambe, fut d'une efficacité remarquable.

La fin est sifflée sur le score de 4 à 0. Par cette victoire la Violette Cadurcienne se qualifie pour la finale.

LES JEUNES CADOURQUES
Foot-ball association. — Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est dimanche prochain, 30 mars, que se déroulera sur le terrain des Jeunes Cadourques le match qui doit opposer une des meilleures équipes de la Dordogne, St-Michel-de-Sarlat, à l'équipe première des J.C. Les Sarladais que le public cadurcien a perdus de vue depuis quelques années, sont bien résolus à reconquérir les faveurs du public d'autant que nous ne doutons pas que par leur jeu scientifique et fougueux ils soumettront la jeune équipe des Cadourques à une rude épreuve ; celle-ci d'ailleurs est bien décidée à confirmer la victoire qu'elle a obtenue au match aller. En lever de rideau les seconds de Sarlat rencontreront, dans un match qui s'annonce captivant, la deuxième équipe des Jeunes Cadourques. Rendez-vous donc à tous les sportifs, à 13 h. 30, au terrain de St-Ambroise.

PALAIS DES FÊTES

Samedi 29 et dimanche 30 mars 1941, en soirée à 20 heures 30. Dimanche, matinée à 15 h.

Viviane Romance, Renée Saint-Cyr, Georges Flamant et Francis Carco dans un grand film.

PRISONS DE FEMMES

scénario de Francis Carco et Roger Richébro.
En complément : *Faites comme chez moi.*

cette année, prit l'équipe en mains et la conduisit, après un travail opiniâtre, jusqu'au succès final. Car, il ne faut pas oublier, avec notre équipe, nous n'avons pas oublié les beaux joueurs qu'est Meulet qui rendit de signalés services chaque fois qu'il le put. Un qui a droit à toute notre reconnaissance c'est Jean Delgal qui, depuis plus de 20 ans, défend les couleurs du Stade et, dimanche encore, avec quel brio! Merci aux nombreux supporters qui cette saison accompagneront régulièrement l'équipe dans ses lointains déplacements et à son fidèle public qui répondit toujours de plus en plus nombreux à nos appels.

Le Stade clôturera sa saison sans doute le dimanche 13 avril, en recevant au Stade L.-Després la belle équipe du Sporting-Club Rieumois, commandée par l'international Sahuc, que le public Cadurcien connaît déjà. D'ores et déjà nous nous mettrons au travail pour préparer la saison future et fera mieux si possible. Avec des Meulet, Charvet, Magani, Rigaudie, Eugène, Cubaynes, Brunck, Puharé, Carmen, Pégourie, Bui-St-Laurent, Ogé, Bourdât, etc., et quelques jeunes potaches tels que Bordès, Pages, le rugby cadurcien brillera encore sur les terrains du Périgord-Agenais et d'ailleurs.

LA QUERCYNOISE

Le tirage au sort des demi-finales avait fixé les rencontres suivantes : Toulouse-Cahors à Cahors ; Agen-Tarbes à Tarbes. On demande encore pourquoi, mercredi soir, les joueurs de la Quercynoise furent priés de se rendre à Montauban pour rencontrer Agen? Agen présente son équipe au complet on remarque des ex-colégiates : Mathieu, Basquet, Albert, St-Blaquet, sélections du Périgord-Agenais-Limousin ; Lanieu, Sevia, Pradère, Delmouly, joueurs de la 1^{re} du S.U. Agen. Nos scolaires cadurciens ont fait une véritable démonstration de beau jeu et s'ils ne furent pas vaincus, ce fut par un arbitrage, ils le doivent uniquement à l'arbitre qui fut la vedette du match!!!

Privés de leur talonneur, emporté à l'hôpital, et jouant à 14 contre 16, nos scolaires cadurciens ont fait une grande partie. Cette partie, rejeuée à chances égales, avec un arbitre impartial, la victoire sourirait à la Quercynoise : c'est l'avis des sportifs montalbanais qui assistèrent à cette partie. Finalement le lycée d'agen bat la Quercynoise par 2 à 11.

STADE CADURCIEN — ASSOCIATION

Championnat du Lot. Union Sportive de Puy-Ébène contre Stade Cadurcien. — C'est à une partie décisive et par conséquent d'un vif intérêt que se disputent les sportifs cadurciens. La réputation des visiteurs, qui jouent un rôle de premier plan dans la compétition régionale, est parfaitement établie.

Composée de jeunes éléments dont la forme s'avère excellente à chaque sortie, l'équipe visitieuse donnera une excellente réplique au « onze » stadiste.

Le vaincu de cette rencontre n'ayant aucune chance de poursuivre la route du Championnat, il y a lieu de considérer, d'ores et déjà, une partie évidemment disputée, où les visiteurs voudront confirmer leurs possibilités. Le coup d'envoi de ce match est fixé à 15 heures.

FOOT-BALL ASSOCIATION

E.P.S. de Cahors bat E.P.S. de Rodez par 4 à 0 sur le terrain de Villefranche-de-Rouergue. — Dès le début les deux équipes ont eu des descentes dangereuses mais l'équipe de Cahors marque par la suite le jeu s'animant et Cahors marque 2 buts et c'est sur ce score que la mi-temps est sifflée.

Dès la reprise Cahors domine et marque encore 2 buts. Les derniers minutes les Cahors se dépensent sans compter pour sauver l'honneur, mais se heurtent à une défense acharnée.

La fin est sifflée sur le score de 4 à 0. Par cette victoire la Violette Cadurcienne se qualifie pour la finale.

LES JEUNES CADOURQUES

Foot-ball association. — Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est dimanche prochain, 30 mars, que se déroulera sur le terrain des Jeunes Cadourques le match qui doit opposer une des meilleures équipes de la Dordogne, St-Michel-de-Sarlat, à l'équipe première des J.C. Les Sarladais que le public cadurcien a perdus de vue depuis quelques années, sont bien résolus à reconquérir les faveurs du public d'autant que nous ne doutons pas que par leur jeu scientifique et fougueux ils soumettront la jeune équipe des Cadourques à une rude épreuve ; celle-ci d'ailleurs est bien décidée à confirmer la victoire qu'elle a obtenue au match aller. En lever de rideau les seconds de Sarlat rencontreront, dans un match qui s'annonce captivant, la deuxième équipe des Jeunes Cadourques. Rendez-vous donc à tous les sportifs, à 13 h. 30, au terrain de St-Ambroise.

PALAIS DES FÊTES

Samedi 29 et dimanche 30 mars 1941, en soirée à 20 heures 30. Dimanche, matinée à 15 h.

Viviane Romance, Renée Saint-Cyr, Georges Flamant et Francis Carco dans un grand film.

PRISONS DE FEMMES

scénario de Francis Carco et Roger Richébro.
En complément : *Faites comme chez moi.*

Pas en règle

Les gendarmes en tournée pour la police spéciale de la route ont dressé contre M. Gaëtan Houan, chauffeur au service de M. Labrunie, industriel aux Quatre-Routes, pour défaut d'appareil amplificateur, et de M. René Marceau, marchand de fromages à Cahors, pour avoir circulé en automobile après 21 heures.

Arrondissement de Cahors

Montgesty

C'est avec regret que nous avons appris les morts successives de : M. Baldy Joseph, du village du Mas-de-Laborie, décédé à l'âge de 82 ans. Les obsèques ont eu lieu le 24 mars à 14 h. Mme Vve Rigal Angèle, née Bouchut, à Peyrilles, tenancière d'un café et du bureau de tabac de notre commune. La défunte était âgée de 61 ans. Ses obsèques se sont déroulées dans une grande assistance, le 26 mars. Nous adressons toutes nos condoléances aux deux familles en deuil.

Saux

Décès. — Mme Veuve Cournou, née Rausières, est décédée mardi matin, à l'âge de 76 ans. Depuis quelques années sa santé laissait à désirer, aussi elle a succombé presque subitement.

Elle était native de Montaigu-de-Quercy et a eu un fils mort des suites de la grande guerre. C'est une figure du passé qui disparaît en emportant l'estime de tous.

Nos sincères condoléances à sa famille.

La saison. — C'est le printemps. Tout le monde travaille aux champs et prépare la récolte future. On sait qu'un besoin de semer pour parer au manque de nourriture. Aussi il faudrait voir avec quel entrain on s'emploie à retourner le sol que le froid et les longues pluies avaient immobilisé pendant trop longtemps.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Ponts et chaussées. — Nous apprenons avec plaisir l'avancement de M. Roguetan, ingénieur T.P.T. à Figeac, qui vient d'être nommé ingénieur d'arrondissement à Tulle. Depuis de nombreuses années à Figeac, où il s'est fixé, M. Roguetan a su s'inspirer la sympathie de tous. C'est avec regret que nous nous séparons de cet excellent collègue. Nous adressons à M. Roguetan nos sincères condoléances à sa famille.

Obsèques. — Le 22 mars, en l'église Notre-Dame du Puy, ont eu lieu les obsèques de M. Ribayrol, instituteur en retraite, décédé à Figeac. La messe a été dite et l'absoute donnée par Mgr Blanc, vicaire capitulaire du diocèse de Cahors, cousin de M. Ribayrol, décédé en 1940. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie funèbre et parmi elle beaucoup de membres du corps enseignant, anciens collègues de M. Ribayrol.

M. Ribayrol exerça les fonctions d'instituteur public en diverses localités, notamment à Clayruc, Saint-Félix et Linac. C'est de Linac qu'il prit sa retraite et vint se retirer à Figeac.

Nous adressons à la famille tous nos sentiments de condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Tué par un train. — Jeudi 27 mars, sur la ligne Souillac-Brive, M. Frédéric Heurreter, ingénieur au service de la maison Drouard, a été happé par un train. Il a été tué sur le coup. Une enquête est ouverte.

Dégnac

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort, à l'âge de 64 ans, de M. Jean-Baptiste Bachaud, de Poudens, et celle de M. Jean Vidal, du village du Saltrou, à l'âge de 69 ans.

Nous prions M. Bachaud et M. Vidal fils, tous les deux conseillers municipaux très estimés de notre commune de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

On nous annonce encore le décès à l'âge de 78 ans de M. Edouard Destal, ancien restaurateur à Dégnac.

Nous adressons à Mme M. Miane, si cruellement frappée en la personne de son père, et à tous les autres parents toutes nos condoléances.

Gramat

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de notre compatriote M. Cambonie, décédé à Rodez.

Le regretté était le père de M. Cambonie, directeur des services agricoles de l'Aveyron, comptait de vives sympathies à Gramat.

Les obsèques ont été célébrées à Rodez au milieu d'une nombreuse assistance et l'inhumation eu lieu à Gramat, dans un caveau de famille.

Nous adressons à Mme Cambonie, sa veuve, à M. et Mme Cambonie, et leurs enfants, à la famille nos bien sincères condoléances.

Salviac

La Sans-Fédération des planteurs. — La Sans-Fédération des planteurs de tabac, dont le siège social est à Salviac, a tenu à Gourdon, dimanche, sa réunion annuelle sous la présidence de M. le Dr Cambornac, maire de Salviac.

Dans une allocution très élevée le président a salué tout d'abord la mémoire des planteurs morts pour la France et adressé un cordial témoignage de sympathie à ceux qui souffrent de prisonniers ; il a donné un compte rendu des discussions et de la décision de la commission paritaire ; il déplore que le rendement en poids de la récolte de 1940 ait été inférieur de 30/100 à celui de l'année précédente qui a entraîné un manque à gagner de 25 0/0.

Ces chiffres sont d'ailleurs confirmés par les experts MM. Danfony et Griffonil. Après eux M. Freysse, trésorier expose la situation financière qui est excellente. Certains planteurs apportent quelques suggestions fort intéressantes, puis M. le Dr Cambornac reprend son exposé en ce qui concerne l'avenir.

Il laisse espérer que l'organisation modèle du syndicalisme tabacolo, qui a été avant l'heure un syndicalisme corporatif, et que la sagesse des planteurs qui ont manifesté parfois bruyamment mais toujours avec modération leur vœu de la prochaine organisation du monde agricole.

Il conseille vivement aux planteurs de maintenir leur culture à un niveau aussi élevé que possible tout en donnant la première place aux cultures vivrières dont le rendement doit être porté au maximum.

En terminant M. le Dr Cambornac propose à l'assemblée d'exprimer au Maréchal Pétain sa profonde reconnaissance pour les services immenses qu'il a déjà rendus au pays et sa confiance entière en son œuvre de relèvement de la France. Cette péroraison est saluée par de vifs applaudissements.

Automobilistes !

l'acétylène remplace l'essence!

Vous avez jusqu'au 2 avril 1941 pour formuler un **demande de licence** de montage d'appareils acétylène pour véhicules utilitaires.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux **Établissements**

BRY et MILOT
4, rue Frédéric-Suisse, Cahors
Téléphone 213

Dépositaires exclusifs des **APPAREILS OTO**
Plus de 500 véhicules équipés par ce procédé.

AVIS DE DECES et REMERCIEMENTS

Les familles FRAPIN, BARTHELEMY, ALBERT, LACOMBE, BOULOMIE, LAGARRIGUE, TEYSSÉRE et tous les autres parents ont le douleur de faire part du décès de

Mlle Louise-Marie FREY

survenue à Périgueux, le 24 mars 1941, à l'âge de 59 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu à Cahors, le 25 mars. — La famille remercie les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques ou témoigner leur sympathie dans cette pénible circonstance.

Un service sera célébré le 31 mars, à 8 heures, en l'Eglise de Cabessut, pour le repos de son âme.

AVIS DE DECES

Madame Veuve ZAZZARON Marie ; Monsieur et Madame Antoine ZAZZARON et leur fille ; Monsieur et Madame Jacques FERRIER et leur fille ; Monsieur et Madame Pierre CHAMPIN et leurs enfants ; Monsieur et Madame Jean DUBIEN et leur fille ; Monsieur et Madame André DUBIEN et leurs enfants et tous les autres parents vous font part du décès de

Monsieur Italo ZAZZARON

Monteur-électricien

leur époux, frère et beau-frère, décédé le 28 mars 1941, à l'âge de 29 ans, muni des sacrements de l'Eglise et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 30 mars 1941, à 15 h. 30, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, rue du Four-Sainte-Catherine, n° 2.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES

A VENDRE, près Cahors, **Maison 4 pièces**, parfait état. Eau, Vignes, contenance 2 h. 1/2. S'adresser : M^r Fabre, notaire, Cahors.

MACHINE A ECRIRE

A vendre. Ecrire Bureau Journal

FONCT. P.T.T. retr. cherche vide Cahors ou banl., 4 à 5 pièces, Jardin si possible. Cros, 4 bis, r. J.-de-Vayrac. (33.370).

AUTOMOBILISTES

Acétyl-Auto

vous permettra d'équiper vos véhicules jusqu'à 2.500 kgs à l'acétylène.

Passes vos commandes et faites votre demande de licence aux Ponts et Chaussées de votre département avant le 2 avril.

Pour tous renseignements, s'adresser : BARTHELEMY, 4, rue Portail-Alban. Agent exclusif.

M. Roger AMAT, de retour de captivité, prévient sa clientèle qu'il a réouvert son Salon de Coiffure (Dames et Messieurs), 36, rue Labarre.

Il a été perdu une montre-bracelet dame. Prière de la rapporter chez Mme BRU, St-Georges. Récompense.

On demande une employée pour travaux photographiques. S'adresser au Bureau du Journal (33.390).

TAPISSIER-MATELASSIER

MARCEL

5, rue Saint-Laurent, CAHORS (33.391)

CAMIONNEURS, PROPRIETAIRES, COMMERÇANTS, INDUSTRIELS.

Votre intérêt est de faire équiper vos voitures-automobiles, jusqu'à 2 T. 500, avec un dispositif utilisant l'acétylène, mais il est indispensable d'adresser à M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, avant le 2 avril, dernier délai, votre demande de licence.

Et n'oubliez pas un appareil sans avoir essayé le **Carbacétyl**, maximum de sécurité, minimum de consommation. Générateur à grande capacité (25 kg. de carbone). Poids en ordre de marche, 60 kg. Toute l'eau étant utilisée, pas de boue liquide au nettoyage, ce qui permet de rouler pendant 300 km, sans recharge d'eau. L'appareil se monte soit dans les ailes, dans la malle ou derrière la cabine.

Pour tous renseignements et essais, s'adresser à : **M. Marius HEGRAY**, représentant pour le Lot et Cantons de Fumel (L.-et-G.), Caussade (T.-et-G.) et Capdenac (Aveyron), par téléphone au 421, Cahors, le matin de 8 à 10 heures, ou par écrit : Boîte postale n° 1, Cahors (Lot).

COMMUNE DE FRAYSSINET</